



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 31 mai 2013

Présents : Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Vincent CORTESE, Liliane DUFOUR, Céline MAGNIN, Loredane RONQUETTE, Philippe ROSSAT

Absents : Francis BOIS, Joël CLARAC, Maurice CATTELAN donne procuration à Philippe ROSSI, Dominique HOURDE donne procuration à Roger LAVARDA.

Secrétaire de séance : Loredane RONQUETTE.

1 - approbation du compte rendu du conseil municipal du 22.03.13 : le Maire

Pas de remarques.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

2- extension du périmètre de la CCCM et représentation des communes au sein de l'EPCI Cœur de Maurienne : le Maire

L'arrêté préfectoral du 7 mai 2013 portant extension du périmètre de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne aux communes de Montricher-Albanne et Pontamafrey-Montpascal prendra effet au 1^{er} janvier 2014.

Pour la représentation des communes au sein de l'EPCI, le conseil communautaire a délibéré à l'unanimité, en date du 22 mai 2013. La commune de VILLARGONDRAN est représentée par 3 titulaires, solution retenue par rapport à la population de la commune, à savoir 3 pour une population comprise entre 500 et 1000 habitants. Monsieur le Maire estime que la commune se trouve lésée par rapport à d'autres communes dont le nombre de représentants est identique mais dont la population est nettement inférieure. Il a demandé à M. le Président de la CCCM de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communautaire, et fait la demande de 4 conseillers.

Il propose donc le report de cette décision.

Le vote par le conseil municipal est de ce fait reporté et devra se faire avant le 31 août.

3- rapport sur la qualité de l'eau et assainissement 2012 et fixation du prix pour 2014 : le Maire

Lecture du rapport 2012, poursuite des tranches au chef-lieu, poursuite changement réseau eau potable de Montricher aux Barricades, 10 analyses d'eau effectuées pendant l'année.

Le prix de l'eau est de 1.96 € pour 120 m³.

434 abonnés eau, 431 assainissement.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

Tarifs pour 2014.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le tarif de l'eau.

0.45 € / m³ pour l'eau

1.00 € / m³ pour l'assainissement

Pour information, le prix plancher pour l'obtention de subventions est de 0.90 pour l'eau comme pour l'assainissement.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

4- approbation du périmètre SCoT Maurienne (SPM) : le Maire

Lecture de la délibération prise par le comité syndical du Syndicat du Pays de Maurienne en date du 22 mars 2013, relative au projet de périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale Maurienne.

Le SCoT est un outil de planification intercommunale qui demande la cohérence des orientations d'aménagement du territoire, mais aussi de l'ensemble des politiques du territoire.

A compter du 30 décembre 2016, les communes ne pourront plus ouvrir de zones à l'urbanisation sans dérogation de la Préfecture.

Il sera nécessaire de réviser chaque PLU pour être en accord avec le SCoT dans un délai de 3 ans à compter de son approbation.

Il revient à toutes les communes de Maurienne de délibérer sur ce périmètre.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

5- Vœux comité syndical SPM du 22 mars 2013 : le Maire

a) Maintien Sous-préfecture de St Jean de Maurienne

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

b) Eviter la suppression de classes en pays de Maurienne

6 annonces de fermeture en Maurienne.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

6- tarifs 2014 location bâtiments communaux : Guy JULLIARD

Augmentation faite par rapport à l'indice de référence des loyers, soit + 1.54 % appliqué pour toutes les locations salle polyvalente et salle des fêtes.

Voir pour simplifier le tableau de la salle polyvalente qui comporte trop de chiffres.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

7- Subventions aux associations : Philippe ROSSI

Distribution du tableau à chaque conseiller, état des subventions préparé en commission.

Total des subventions attribuées : 18 370 € pour 22 000 budgétisés. La différence est conservée en cas d'aides exceptionnelles.

Information sur le courrier de Jean-Claude BRUN, Ciné Maurienne informant d'un cinéma itinérant et projection de films documentaires. A réfléchir pour une manifestation à organiser en automne.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

8- plan d'eau : le Maire

a) Convention SDIS

Monsieur le Maire a signé la convention auprès du SDIS, l'ouverture à la baignade surveillée se fera du 29 juin au 29 août, pour un coût de 11 944.32 €.

A la demande de Maurienne tourisme, les maîtres-nageurs pourront leur transférer chaque jour la température de l'eau, pour une mise en ligne sur le site météo lacs de montagne.

b) Chalet buvette

Lecture du courrier de Gérard FIVEL avec lequel la convention sera signée à compter du 27 juin jusqu'au 31 août. Il faudra bien spécifier sur place, que la baignade est non surveillée du 27 au 29 juin et du 30 au 31 août.

La location est augmentée de 100 € pour frais d'électricité et sera donc de 900 € pour les 2 mois.

Accord pour signature de la convention.

9- décision modificative M49 : Guy JULLIARD

Une erreur s'étant produite sur le calcul des amortissements lors de l'élaboration du Budget primitif, la modification suivante est proposée - 100 € au c/281531, + 100 € au c/10222.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

6 - Comptes rendus des commissions

- Travaux environnement : Guy JULLIARD, Le Maire

-Finitions Chef-lieu, mise en place des couvertines.

Reste le traçage au sol des places de parking.

La réalisation de l'escalier à proximité de la maison Excoffier est suspendue suite à un litige sur les limites de propriété. Nous avons demandé à GE-ARC de réaliser un relevé avant de continuer les travaux.

-Le Crosat

Abri bus en cours de finition, jardinière réalisée.

La place « handicapé » est à déplacer en face de la maison JAMEN.

Information de fissures entre l'enrobé et le trottoir sur la placette de retournement en haut du lotissement.

- Travaux d'enrobés à faire au chemin des Granges, suite à malfaçons.
- Finitions de la RD 80 entre la Mairie et l'OPAC, à voir lorsque la chaussée sera suffisamment tassée en accord avec TDL.
- Permis de lotir ZA de l'Amoudon, en cours d'étude.

Les consultations sont parvenues en Mairie, le PC n'étant pas encore accordé, mettre des réserves.

- Variateurs sur éclairage public tous en service, faisant bénéficier de 25 % d'économie d'énergie.
- Vestiaires salle polyvalente, anticiper avec l'entreprise pour que les travaux soient réalisés pendant la trêve du foot.
- Remplacement camion services techniques, en cours de recherche.
- Travaux du cimetière, les travaux sont prévus à l'automne, à noter qu'ils devront être terminés impérativement avant le 15 octobre (avant Toussaint).
- Démolition maison NEVEUX réalisée, prévoir le bicouche du parking et le marquage au sol.
- Curage du Rieubel réalisé.
- Bouclage réseau eau Les Barricades. Une commande d'étude a été passée à GE-ARC.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour les réseaux secs et humides RD 80 refusée. Sera proposée de nouveau lors d'une prochaine commission.
- Capucin Gourmand : ouvert depuis le 1^{er} mai.

La climatisation réversible a été installée, le câblage de l'armoire pour chauffage et cumulus a été repris. Piano gaz hors normes, matériel commandé prix : 3010 € HT (COLLET).

- Maison chef-lieu louée à la gérante du Capucin Gourmand qui a refait les tapisseries du rez de chaussée, 1000 € ont été déduits de son loyer.

Pour l'étage l'entreprise CORTESE a été retenue pour la réfection tapisseries et peintures, 3225 € HT.

La réparation des volets + porte garage + porte généalogie à l'entreprise CHAPPEL pour 3143 € HT.

- Projet d'achat de chapiteaux de 8 m x 12 m, devis en cours. Il serait opportun de réaliser une dalle et abri au chalet buvette du plan d'eau.
- Pose de défibrillateurs, 1 à l'extérieur de la salle des fêtes au Chef-lieu, 1 dans l'entrée de la salle polyvalente.

* Remarques de conseillers :

- Remontées d'égout, rue le Revet, à voir.
- Skate-park, installer des bancs.
- Entretien et débroussaillage des chemins communaux.
- Pose de structures de jeux à l'espace Antoine Borile.
- Discussion sur les accès en cas d'évacuation à la cantine et à la bibliothèque. Organiser des exercices en ce sens. Nécessité pour le personnel de la cantine d'avoir un passe de la salle polyvalente.
- Problème de circulation au rond-point des Resses pour l'accès au plan d'eau.

- Sports loisirs école : Philippe ROSSI

-Dates à retenir :

14 juillet

Réunion de préparation de la fête du pays le 19 juin.

Conseil d'école le 13 juin.

Le matériel de ski de fond n'est plus utilisé, un message sera passé auprès de la population pour distribution.

-Réunion de la CCCM du 28/05.

A l'ordre du jour :

- cession parcelles et bâtiment Alpicash,
- extension de la zone du Pré de Pâques avec viabilisation début 2014,
- participation de 116 212 € fonds de concours pour accessibilité au pôle enfance depuis le Champ de foire,
- opération famille en fête à la salle polyvalente de Villargondran le 19 juin,
- création d'un poste de technicien bâtiments et environnement + 1 CDD à compter du 1^{er} septembre,
- convention transports pour les abris bus de la commune.

- Suite à la dernière réunion de la CCCM, il nous est demandé de prendre une délibération au sujet des fourreaux réservés à la fibre optique du Chef-Lieu afin d'obtenir une subvention de la CCCM sous forme de fond de concours.
- convention avec Maurienne expansion à renouveler chaque année, contribution de la CCCM de 41 371 €.
- convention d'objectif avec le GAEM pour redynamiser le commerce, subvention versée par la CCCM de 13 253.87 €.
- 174 000 € versée par la CAF pour la Ribambelle.
- 10 000 € du Conseil Général + 10 000 € de la Région pour Vin'Alpes.

- SOREA – Finances : Guy JULLIARD

- Expérimentation en cours de réalisation par la commission TIC pour réseau très haut débit zone des Resses, alimenté par voie hertzienne depuis l'antenne de St Julien jusqu'au chalet du plan d'eau. Une communication auprès des particuliers sur place aura lieu le 7 juin. Le 13 juin place de la Cathédrale à St Jean, le 21 juin lors de la fête de la musique.
- L'expérimentation est gratuite jusqu'au 30 juin, demande de durée plus longue est en cours.
Différentes conventions ont été passées dans ce cadre, avec SFTRF, SOREA, tunnel du Fréjus, CCCM, Alliance réseaux.
- Alliance réseaux est un opérateur local, qui pourra proposer des conditions d'adhésion aux intéressés.

Finances :

- Fonds en trésorerie = 430 000 €.
 - 2 onduleurs ont été commandés pour le secrétariat.
 - Puissance baissée en Mairie à 9 kw au lieu de 30 souscrits jusqu'à présent.
 - Suite aux relevés réalisés par SOREA il nous est proposé de passer l'école en tarif bleu 36 KVA à la place du tarif jaune actuel. Les gains annuels réalisés seraient de l'ordre de 2600 €. Le chiffrage de la modification nous sera communiqué.
 - Le tarif jaune de la salle polyvalente est bien adapté.
 - Faire une analyse au Capucin Gourmand.
- Il a été demandé de faire la tournée du fleurissement plus tôt.

- Jeunesse communication : Hélène BOIS

- Chasse aux œufs, bon bilan.
 - 5 juin : préparation fête du pays.
 - 12 juin : loto jeunes
 - 5 juillet : pique-nique citoyen à l'école, la remise d'un cadeau est renouvelé pour les enfants entrant en 6^{ème}.
- Le soir, SPC festival concert au plan d'eau de 17 h.30 à 23 h organisé par l'espace jeunes. Demande d'une participation de 30 € à la commune pour le changement de puissance auprès de SOREA.
- Bulletin municipal en cours de finition. A noter que la commission communication ne souhaite pas mettre en avant la réouverture du Capucin Gourmand dans le bulletin municipal. Toutefois, l'article paraîtra dans le prochain P'tit Gondranien.
 - Le P'tit Gondranien sort courant juin.

7 - Informations et questions diverses : Le Maire

- Permis de construire déposé par le Cercle philosophique et culturel sur un terrain des Resses.
- Remerciements de Mme CHAUVEAU, professeur des écoles, pour la subvention de la commune, participation au voyage à PARIS.
- RTA : pas de changement, dans l'attente d'une reprise éventuelle.
- Situation difficile de METALTEMPLE.

Fin de séance à 23 h.30.